

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 8 septembre 2023

### **Campagne de vaccination contre les papillomavirus en Normandie l'Agence régionale de santé, l'académie de Normandie et leurs partenaires pleinement mobilisés pour l'année scolaire 2023-2024**

Le président de la République a annoncé le 28 février dernier la mise en place d'une campagne nationale de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) en milieu scolaire à partir de la rentrée 2023. L'Agence régionale de santé, l'académie de Normandie et leurs partenaires, réunis à l'occasion d'un comité de pilotage régional ce mercredi 6 septembre, sont pleinement mobilisés pour renforcer les actions organisées depuis plusieurs années dans les collèges.

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et très contagieuses. Parmi les 200 types de HPV déjà identifiés, 121 ont été définis comme étant à haut risque ou potentiellement oncogènes (c'est-à-dire impliqué dans la survenue de cancers), tandis que d'autres à moindre risque sont responsables de verrues génitales (aussi appelées condylomes).

On estime que 8 personnes sur 10 seront en contact avec un de ces virus au cours de leur vie.

La plupart du temps, ces infections guérissent spontanément (90% dans les deux ans). Mais dans 5 à 10 % des cas, ces infections persistent et peuvent être à l'origine de lésions précancéreuses ou de cancers du col de l'utérus, de l'anus, du vagin, du pénis, de la vulve et de l'oropharynx.

La vaccination prévient jusqu'à 90 % des infections à HPV. Elle est recommandée depuis 2007 chez les filles de 11 à 14 ans et depuis janvier 2021 chez les garçons. La protection vaccinale est complète après injection de deux doses de vaccin espacées de 6 à 13 mois. La vaccination dès l'âge de 11 ans permet de garantir une meilleure réponse vaccinale.

Un rattrapage est possible entre 15 et 19 ans, dans ce cas, trois doses seront nécessaires.

La large utilisation des vaccins HPV au niveau international a confirmé leur efficacité et leur profil de sécurité reconnu par l'Organisation mondiale de la santé. Les vaccins contre les HPV sont commercialisés depuis plus de 10 ans, plus de 300 millions de doses ont été distribuées dans le monde et plus de 6 millions en France.

---

<sup>1</sup> <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Papillomavirus-et-cancer>. HPV à haut risque ou potentiellement oncogènes : HPV 16, 18, 31, 33, 35, 45, 52, 58, 39, 51, 56, 59. HPV à bas risque : HPV 6 et 11 par exemple.

## La vaccination contre les HPV déployée dans les collèges normands dès 2019

En Normandie, un dispositif de vaccination contre les HPV au collège a été mis en place dès 2019 par l'Agence régionale de santé et l'académie de Normandie, en partenariat avec les centres de vaccination habilités, coordonnés et financés par l'ARS Normandie (CHU de Caen, Fondation Hospitalière Miséricorde et CH Eure-Seine) auprès des élèves de 5<sup>e</sup>. C'est l'âge idéal pour initier une vaccination contre les HPV et effectuer un rattrapage des autres vaccins recommandés.

Les actions déjà déployées par l'ARS Normandie en direction des jeunes adolescents et de la vaccination contre les HPV confirment l'efficacité d'une telle organisation sur l'acceptabilité et l'accessibilité de la vaccination.

Ainsi, pendant l'année scolaire 2022-2023, les centres de vaccination ont réalisé 3 192 vaccins contre les HPV (filles et garçons) dans les collèges du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne. Le conseil départemental de Seine-Maritime a mené des interventions depuis plusieurs années dans les collèges pour le rattrapage vaccinal et par la remise d'une prescription pour effectuer une vaccination contre les HPV en ville.

Selon Santé publique France, en 2022, la couverture vaccinale contre les infections à HPV était de 58,7 % pour une dose chez des filles âgées de 15 ans en Normandie (48,8 % en France métropolitaine) et de 51,2 % pour le schéma complet chez les filles âgées de 16 ans (42,4 % en France métropolitaine). Chez les jeunes garçons, dont la vaccination est recommandée depuis deux ans, la couverture vaccinale est de 16,9 % pour la première dose à 15 ans (13,1 % en France métropolitaine) et de 11,2% pour le schéma complet (8,5% en France métropolitaine).

En Normandie, d'autres acteurs sont également impliqués dans la vaccination contre les HPV. La Ligue contre le cancer a conventionné avec l'Assurance maladie, la Mutualité sociale agricole (MSA), l'URML et les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) pour proposer une vaccination par les professionnels de ville sans avance de frais. Ce dispositif est mis en place depuis 2019 en Seine-Maritime et depuis 2023 pour la Manche et l'Orne et sera prochainement déployé dans le Calvados et dans l'Eure, permettant un accès sans frais dès cette année à la campagne de vaccination contre les HPV sur l'ensemble du territoire régional.

### Un dispositif renforcé pour l'année scolaire 2023-2024

Dans le cadre de la campagne nationale, le dispositif de vaccination au collège sera encore amplifié en Normandie à partir de la rentrée scolaire 2023.

La campagne annoncée par le président de la République le 28 février 2023 consiste à administrer deux doses de vaccin contre les HPV aux élèves de 5<sup>e</sup> de l'ensemble des collèges publics et privés volontaires, au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Au regard de la dynamique régionale autour de la vaccination contre le papillomavirus en Normandie et de la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs depuis plusieurs années, il a été décidé de maintenir l'organisation préexistante en Normandie pour l'année scolaire 2023/2024. Cette organisation différenciée fera l'objet d'un suivi, avec la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des parents et l'établissement d'un bilan complet qui servira à définir les modalités d'organisation de la campagne de vaccination contre les HPV pour l'année scolaire 2024/2025.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> septembre 2023, la programmation des séances de vaccination dans les collèges est établie pour l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat volontaires de la région académique de Normandie : par les centres de vaccination pour le Calvados, l'Orne et la Manche et par le conseil départemental pour la Seine-Maritime. Pour rappel, la Normandie compte 306 collèges publics, 83 collèges privés sous contrat et 9 collèges privés hors contrat avec au total 42 000 enfants scolarisés en classe de 5<sup>e</sup>.

L'expérimentation retenue pour la Normandie consiste à :

- sensibiliser les élèves de 6<sup>e</sup> et leurs familles ;
- proposer aux élèves de 5<sup>e</sup> disposant d'une autorisation parentale :
  - une première dose contre les HPV et un rattrapage des autres vaccins,
  - une prescription et un rappel à 6 mois pour effectuer la deuxième dose en ville par un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme,
- effectuer la deuxième dose aux élèves de 4<sup>e</sup> n'ayant pas été vaccinés en ville ;

Au sein des collèges, cette campagne de vaccination offre à chaque parent, même ceux les plus éloignés du système de santé, la possibilité de faire vacciner leur enfant.

Ce sont les professionnels de santé des centres de vaccination qui se déplacent dans les collèges pour vacciner les enfants. Le carnet de santé est indispensable pour qu'ils vérifient le statut vaccinal de l'élève et s'assurent, avant de réaliser l'injection, que l'enfant ne présente pas de contre-indication. Celles-ci sont exceptionnelles. Sans ces informations, la vaccination ne pourra être réalisée.

La vaccination des enfants ne se fait qu'après l'autorisation écrite des deux parents. Si elle est fortement recommandée pour protéger les enfants pour qu'ils ne développent pas de lésions pré-cancéreuses et de cancers liés aux infections HPV à l'âge adulte, elle n'est pas obligatoire.

Par ailleurs, une information spécifique sera réalisée afin d'informer les parents sur la sûreté et l'efficacité du vaccin, d'accompagner les professionnels de santé et les acteurs de l'enseignement et de sensibiliser les collégiens à l'intérêt de cette vaccination.